



centre national
de la chanson des
variétés et du jazz

TAXE FISCALE SUR LES SPECTACLES DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES
DÉCLARATION D'UN SPECTACLE UNIQUE
avec option de modification de la taxe affectée sur les comptes
entrepreneurs en cas de coproduction ou coréalisation.

Article 76 de la loi de finances rectificative pour 2003 (2003-1312), modifiée par l'article 60 de la loi de finances rectificative pour 2004 (2004-1485).

ACOMPLÉTER RECTO/VERSO ET RETOURNER AU CNV, Service Taxe 9 boulevard des Batignolles, 75008 PARIS ou par mail à : lataxe@cnv.fr - /!\ ENREGISTRER LE FORMULAIRE SUR VOTRE POSTE DE TRAVAIL AVANT DE LE COMPLÉTER.

① Déclarant

N° d'utilisateur CNV :

Raison sociale / Nom structure :

Code APE/NAF : Numéro SIRET

Adresse

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail de la structure :

Forme juridique (cochez la case) :

1 SA-SAS	2 SARL-EURL	3 Société en nom collectif
4 Entreprise individuelle en nom propre	5 Association	6 Collectivité territoriale ou groupement
7 SEM	8 Sociétés coopératives (SCOP, SCIC)	9 Etablissement public (toutes catégories dont EPCC)
10 Autres, précisez :		

Contact Prénom / Nom du déclarant :

Fonction : E-mail du déclarant :

② Représentation(s) déclarée(s)¹.

Date(s) du au Nombre de représentations¹ :

Artiste ou groupe principal :

Nom du spectacle principal :

Artiste ou groupe de première partie :

Type de spectacle (principal) déclaré (cochez la case) :

1 Chanson	2 Comédie musicale
3 Jazz, blues et musiques improvisées	4 Pop-Rock et genres assimilés
5 Rap, Hip-hop, Reggae et genres assimilés	6 Musique électronique
7 Musique traditionnelle	8 Humour
9 Attractions visuelles	10 Musique du monde
11 Cabarets, revues	12 Autres genres musicaux

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ne pas envoyer de règlement avec ce formulaire : après validation de votre déclaration par les services du CNV vous recevrez par courrier un avis de sommes à payer comprenant un talon de paiement à retourner avec votre règlement.

En cas de **coproduction ou de coréalisation**, le CNV peut créditer la somme affectée au compte entrepreneur² sur plusieurs comptes, selon la clé de répartition indiquée par le déclarant. Si vous souhaitez retraiter l'affectation de la taxe, merci de **remplir au verso la partie « demande de modification de l'affectation de la taxe fiscale »**.

Nous vous rappelons que vous pouvez faire votre déclaration en créant ou en vous connectant à votre espace en ligne sur www.cnv.fr.

¹ Une seule date de représentation ou une série de représentations d'un même artiste dans un même lieu.

² Dès l'acquittement de la taxe fiscale par une structure, le CNV lui ouvre un compte entrepreneur sur lequel il reverse 65% (frais de perception déduits) du montant de taxe versé par cette dernière. Ces sommes lui sont accessibles via le mécanisme du droit de tirage dès lors que son compte entrepreneur est crédité d'un minimum de 750€ et que la demande remplit les conditions administratives. Pour plus d'informations consultez le site www.cnv.fr ou contactez le service perception du CNV T : 01 56 69 11 35 - E : droitdetirage@cnv.fr



centre national
de la chanson des
variétés et du jazz

TAXE FISCALE SUR LES SPECTACLES DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES
DÉCLARATION D'UN SPECTACLE UNIQUE
avec option de modification de la taxe affectée sur les comptes
entrepreneurs en cas de coproduction ou coréalisation.

Article 76 de la loi de finances rectificative pour 2003 (2003-1312), modifiée par l'article 60 de la loi de finances rectificative pour 2004 (2004-1485).

3 Lieu et contexte de représentation

Nom exact de la salle ou du lieu de représentation :

Adresse :

Code postal : Ville :

Jauge utilisée pour la/les représentation(s) en nombre de places :

Si la représentation a eu lieu dans le cadre d'un festival précisez le nom ici

Type de lieu de représentation (cochez la case) : **1** Salle de spectacles vivants spécialisée musiques actuelles et variétés

2 Salle de spectacles vivants spécialisée dans une autre discipline (musique classique, opéra, danse, théâtre)

3 Salle de spectacles vivants pluridisciplinaire (centre culturel, théâtre de ville) **4** Parc expositions, palais des congrès

5 Equipement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif (maison de quartier, stade, église)

6 Etablissement de loisirs (casino, discothèque, bar, hôtel, restaurant, parc d'attractions, cinéma)

7 Autres bâtiments (maison d'arrêt, mairie) **8** Chapiteaux, tentes, structures mobiles

9 Plein air **10** Chez l'habitant **11** Etablissement de formation ou d'enseignement artistique

4 Assiette de la taxe (3,5% des recettes HT)

Spectacle à entrées GRATUITES

Prix de vente du contrat de cession

Spectacle à entrées PAYANTES

Nbre d'entrées payantes	Nbre d'entrées exo.	Billetterie totale HT <small>arrondi à l'€</small>

Attention, sauf accord entre les parties, la taxe sur les représentations gratuites est due par le vendeur du spectacle.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration

Fait à : le :

Cachet et signature

DEMANDE DE MODIFICATION DE L'AFFECTATION DE LA TAXE DANS LE CADRE DE COPRODUCTION OU DE CORÉALISATION

Partage du paiement de la taxe sur la représentation à raison de

.....% par le PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ.....

.....% par le CO-PRODUCTEUR 1redevable n°.....

.....% par le CO-PRODUCTEUR 2.....redevable n°.....

La signature de toutes les parties est obligatoire. Merci de n'indiquer que les % de retraitement, le calcul sera effectué par les services du CNV.

POUR LE PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ

Nom, Date, Signature et Cachet

POUR LE CO-PRODUCTEUR 1

Nom, Date, Signature et Cachet

POUR LE CO-PRODUCTEUR 2

Nom, Date, Signature et Cachet